



Conseil de sécurité

Distr. générale
21 septembre 2020
Français
Original : anglais et français

Lettre datée du 18 septembre 2020, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de l'exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Belgique, de la Chine, de la France, de l'Indonésie, du Niger, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence sur « La situation au Moyen-Orient (République arabe syrienne) », tenue le mercredi 16 septembre 2020. Une déclaration a également été faite par le représentant de la Turquie.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), le texte de l'exposé et des déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

Le Président du Conseil de sécurité
(*Signé*) Abdou **Abarry**



Annexe I

Exposé de M. Mark Lowcock, Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires et Coordonnateur des secours d'urgence

Je commencerai par rendre hommage à trois collègues humanitaires tués dans le nord d'Alep lundi. Un membre du personnel du Croissant-Rouge turc a été tué lorsque son véhicule, pourtant clairement identifié, a été attaqué au nord de la ville de Bab. Lundi soir, un médecin qui travaillait pour l'organisation syrienne Hand in Hand for Aid and Development a été tué, ainsi qu'un membre du personnel d'une organisation de secours locale et au moins 11 autres civils, lorsqu'une voiture piégée a explosé dans la ville d'Afrin. Chaque jour, les travailleurs humanitaires de toute la Syrie mettent leur vie en danger pour apporter de l'aide. Ils doivent être protégés.

Aujourd'hui, je vais me concentrer sur cinq domaines : premièrement, l'épidémie de maladie à coronavirus (COVID-19) ; deuxièmement, l'impact humanitaire du ralentissement économique ; troisièmement, la protection des civils ; quatrièmement, l'accès humanitaire ; et, cinquièmement, l'aide fournie par les organismes humanitaires à travers la Syrie.

Les informations en provenance de Syrie continuent d'indiquer que la propagation de la COVID-19 est beaucoup plus importante que le nombre de cas confirmés – actuellement 3 618 – ne le laisse supposer. Nous ne serons pas à même de mesurer pleinement l'ampleur de l'épidémie tant que la capacité d'analyse des laboratoires n'aura pas été augmentée dans tout le pays. Nous savons que la transmission locale est très répandue, car près de 90 % des cas nouvellement confirmés ne peuvent être attribués à une source connue. Les taux d'infection parmi le personnel de santé sont également en hausse. La Syrie ne disposait pas d'un nombre suffisant de professionnels de la santé avant même la pandémie. Les pénuries en approvisionnement et les coupures temporaires font peser un poids supplémentaire sur le système de santé déjà décimé.

L'analyse effectuée par mon bureau a montré que, dans les pays à faible revenu, les perturbations des soins de santé causées par la pandémie pourraient entraîner plus de décès, par ailleurs évitables, que la pandémie elle-même. Le 27 août, les premiers cas confirmés de COVID-19 ont été signalés parmi les résidents des camps de déplacés de Hol et d'Ariché, dans le nord-est du pays. Cinq travailleurs sanitaires d'un des hôpitaux de campagne du camp de Hol avaient été testés positifs au cours des semaines précédentes.

Le mois derniers, mon adjoint avait informé le Conseil de sécurité d'un projet de mission interinstitutions à Hol, dirigée par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), à la suite du décès de huit enfants de moins de 5 ans en moins d'une semaine au début du mois d'août (voir S/2020/866, annexe I). Depuis, cette mission a eu lieu. Elle visait à renforcer les capacités de prise en charge des cas médicaux critiques et urgents. L'ONU et d'autres organisations humanitaires continuent de fournir tout un éventail d'assistance essentielle à Hol, y compris des soins d'urgence, des soins de santé primaires et des soins en matière de reproduction.

Le Coordonnateur humanitaire pour la Syrie, Imran Riza, s'est rendu pour la troisième fois dans le camp de Hol la semaine dernière. Il a de nouveau été frappé par le nombre d'enfants qui y vivent dans des conditions incroyablement difficiles. Rappelons que les deux tiers des 65 000 personnes qui vivent dans le camp de Hol sont des enfants en provenance d'une soixantaine de pays différents. Il faut se pencher de manière beaucoup plus sérieuse sur leur situation que ce qui a été fait jusqu'à présent, et d'une manière qui les traite avant tout comme des enfants et des victimes.

Je me fais une fois de plus l'écho de la Haute-Commissaire Bachelet et d'autres pour demander instamment aux États d'assumer sans attendre la responsabilité de tous leurs ressortissants, conformément aux obligations qui leur incombent en vertu du droit international. Nombreux sont ceux qui, à Hol, y compris les orphelins et les enfants non accompagnés, ont subi une détresse psychologique et des traumatismes graves, en plus des blessures physiques. Il est cruel et inhumain de les maintenir simplement en détention dans les conditions déplorables dans lesquelles ils vivent actuellement.

Mon deuxième point concerne l'impact humanitaire du ralentissement économique. La valeur de la livre syrienne est restée relativement stable ces dernières semaines, s'échangeant sur les marchés informels à environ 2 100 livres syriennes pour un dollar. Mais les prix des denrées alimentaires demeurent à leur niveau record. Le suivi effectué par le Programme alimentaire mondial montre que le prix du panier alimentaire de référence a augmenté de plus de 250 % par rapport à l'année dernière. Des données récentes révèlent également l'impact de la COVID-19 sur les entreprises, avec 45 % de fermetures temporaires, 25 % de fonctionnement à un niveau réduit et 15 % de fermetures définitives. Dans le nord-ouest, où l'on estime que 45 % des ménages tirent leurs revenus du travail de jour, plus de 70 % des ménages déclarent que leurs revenus ne couvrent pas leurs besoins, soit une augmentation de 10 % depuis janvier.

Le point suivant concerne la protection des civils et des infrastructures essentielles dont ils dépendent. Dans le nord-ouest, bien que la situation reste relativement stable, nous continuons à recevoir des informations faisant état de violations du cessez-le-feu, avec des bombardements près des lignes de front dans la région d'Edleb et dans les zones situées au sud de l'autoroute M4. En août, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme a enregistré au moins quatre morts et neuf blessés parmi la population civile à la suite de bombardements dans la zone dite de désescalade.

Dans le sud de la Syrie, des enlèvements et des attaques ciblées continuent d'être signalés presque tous les jours. Au moins 26 civils, dont quatre enfants, ont été tués et cinq autres, dont un enfant, ont été blessés lors de tels incidents à Deraa entre le 1^{er} août et le 13 septembre.

Les risques d'explosion continuent également de faire des victimes dans tout le pays. Au moins 27 civils ont été tués, dont 13 enfants, par des restes d'explosifs en tout partant dans le pays entre le 1^{er} août et le 13 septembre.

Nous suivons avec inquiétude les retombées humanitaires de la recrudescence des activités de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) au cours des derniers mois. Les attaques de l'EIIL ont déplacé 200 ménages dans l'est de Hama en juillet et en août.

J'en viens maintenant à la question de l'approvisionnement en eau, essentiel à la survie des civils, et de la protection des infrastructures hydrauliques essentielles dans le nord-est de la Syrie. Depuis maintenant près d'un an, le fonctionnement de la station de pompage d'Alouk est régulièrement perturbé. Chaque fois que les opérations s'arrêtent, l'approvisionnement en eau est coupé pour au moins 460 000 personnes dans la ville d'Hassaké, à Tell Tamr et dans les environs, y compris les camps de Hol et d'Ariché. Les conséquences sanitaires sont graves. Pendant la dernière interruption, qui a duré deux semaines, plus de 1 000 cas de diarrhée ont été signalés dans les centres de santé de la région, car de nombreuses familles ont été contraintes d'utiliser de l'eau provenant d'autres sources non sûres. Grâce à la mobilisation constructive et bienvenue d'un certain nombre d'États Membres, plusieurs quartiers de la ville d'Hassaké ont pu être approvisionnés en eau depuis la station de pompage d'Alouk

dans la soirée du 27 août. J'espère que cela montre que toutes les parties comprennent qu'en fin de compte, il est dans l'intérêt de tous de préserver l'approvisionnement en eau.

Toujours en ce qui concerne l'accès humanitaire, les Nations Unies sont en train de réajuster leurs opérations transfrontières dans le nord-ouest de la Syrie pour répondre aux besoins des millions de personnes qui reçoivent une aide vitale grâce à ces opérations. Conformément à la résolution 2533 (2020), toute l'aide humanitaire acheminée par les Nations Unies vers le nord-ouest du pays, notamment le nord d'Alep, passe désormais par le poste-frontière de Bab el-Haoua. Suite à l'expansion des installations de chargement des Nations Unies au poste-frontière de Bab el-Haoua, nous pensons qu'il est possible de mettre en place une capacité suffisante pour faire face à l'augmentation de la circulation à ce poste-frontière, tout en maintenant les mesures de sécurité liées à la COVID-19.

Les premiers convois humanitaires qui sont partis de Bab el-Haoua vers les zones qui étaient desservies via Bab el-Salam se sont heurtés à de graves difficultés du côté syrien de la frontière. Certains ont été considérablement retardés et l'un d'entre eux a dû faire demi-tour. Depuis lors, des accords ont été conclus avec les parties pour simplifier les procédures bureaucratiques afin de permettre le passage sans entrave des livraisons humanitaires à travers les lignes de contrôle.

Les Nations Unies, en collaboration avec d'autres acteurs, poursuivent également le dialogue avec les parties concernées en vue de la mise en œuvre des plans relatifs à l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front vers le nord-ouest. Malheureusement, aucun accord n'a été conclu jusqu'à présent sur les détails opérationnels de la mission. J'appelle toutes les parties à redoubler d'efforts pour trouver une solution pour que cette mission puisse aller de l'avant.

En ce qui concerne le nord-est, en plus des contraintes qui existent déjà s'agissant de l'acheminement de l'aide à travers les lignes de front, ces dernières semaines, plusieurs convois humanitaires à destination de Qamichli ont été retardés au point de passage de Tabqa en raison des nouvelles procédures bureaucratiques imposées par les autorités locales. Ces procédures concernent plus de 100 camions transportant de l'aide humanitaire. Les camions ont pu traverser le point de passage de Tabqa ce matin. Il est essentiel que toutes les parties facilitent le passage des fournitures humanitaires dans le nord-est, surtout en ce moment où nous poursuivons nos efforts pour combler les lacunes en matière d'assistance médicale depuis que Yaaroubiyé n'est plus un point de passage autorisé pour l'acheminement de l'aide humanitaire dans le cadre des opérations transfrontières des Nations Unies.

Des dizaines de centres de santé primaire et de formations sanitaires mobiles qui sont essentiels à la réponse sanitaire de première ligne n'ont pas encore été approvisionnés en fournitures à travers les lignes de front. Les chaînes d'approvisionnement locales en produits pharmaceutiques et en fournitures médicales ont également été perturbées par la situation économique. Par conséquent, il y a une pénurie des médicaments essentiels, tels que l'insuline, depuis des mois. Une organisation non gouvernementale partenaire qui soutient 38 établissements sanitaires a fait état d'une rupture totale de stock d'insuline, ainsi que de pénuries de médicaments essentiels pour les maladies non transmissibles.

La distribution des fournitures médicales qui ont été acheminées par voie terrestre par l'OMS en juillet dans le nord-est se poursuit. Jusqu'à présent, ces fournitures ont été distribuées à 17 hôpitaux, dont 12 qui recevaient auparavant une assistance des Nations Unies dans le cadre d'opérations transfrontières. Nous espérons que la distribution en cours permettra d'étendre davantage la portée de ces livraisons transfrontières.

En ce qui concerne Roukban, cela fait un an que les opérations humanitaires n'ont plus accès au camp. La situation des 12 000 civils qui se trouvent toujours dans le camp se détériore et n'est pas viable. Je lance de nouveau un appel pour que les acteurs humanitaires puissent avoir accès à Roukban afin d'apporter une aide vitale aux civils qui se trouvent toujours dans ce camp.

Je voudrais conclure par quelques mots sur l'assistance que les organismes humanitaires continuent de fournir en Syrie. La majorité de l'aide continue d'être fournie à partir de la Syrie, à plus de 4 millions de personnes chaque mois. En juillet, 4,6 millions de personnes ont reçu une aide grâce aux opérations humanitaires menées à partir de la Syrie. Une aide alimentaire a été fournie à 3,8 millions de personnes, plus de 900 000 procédures médicales ont été effectuées et plus d'un million de traitements ont été dispensés.

Tout est mis en œuvre pour poursuivre les campagnes de vaccination de routine, qui ont été interrompues en Syrie – comme dans certaines autres régions du monde – en raison de la pandémie. Au cours d'une campagne de cinq jours en août, un programme soutenu par l'UNICEF a permis d'administrer des vaccins contre la polio à 23 000 enfants âgés de moins de cinq ans dans la zone rurale de Damas. Toutefois, la nécessité de mener des campagnes beaucoup plus importantes se fait de plus en plus sentir et en leur absence, le nombre de décès évitables de nourrissons et d'enfants va augmenter.

Annexe II

Déclaration de M. Philippe Kridelka, Représentant permanent de la Belgique auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je fais cette déclaration au nom de l'Allemagne et de la Belgique, corédacteurs sur les questions humanitaires. Nous tenons à remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé. Nous voudrions également remercier les travailleurs humanitaires dans le pays pour leur mobilisation persistante. Ils sont en première ligne lors de chaque catastrophe humanitaire et il en va de même pour la crise actuelle due à la maladie à coronavirus (COVID-19). Nous devons nous soucier en permanence de leur protection, et c'est ce que nous faisons. Je voudrais faire trois observations.

Premièrement, certains prétendent que la situation en Syrie s'est stabilisée. En effet, nous constatons avec soulagement que la situation dans le nord-ouest reste relativement calme malgré la violence qui se poursuit, et nous – l'Allemagne et la Belgique – demandons que l'accord de cessez-le-feu turco-russe continue d'être appliqué. Cependant, la situation humanitaire en Syrie reste alarmante. Onze millions de Syriens ont toujours besoin d'aide humanitaire et de protection. En outre, la crise économique et la COVID-19 ont exacerbé une situation déjà très difficile, et l'hiver approche à grands pas. La guerre, la mauvaise gestion, la corruption et l'oppression ont entraîné une crise économique sans précédent, et ont réduit fortement le pouvoir d'achat des Syriens dans tout le pays. En conséquence, 1,4 million de personnes supplémentaires se sont retrouvées en situation d'insécurité alimentaire au cours des six derniers mois.

La COVID-19 fait des victimes dans tout le pays. Le nombre de cas a augmenté de manière exponentielle. C'est alarmant. Les statistiques ne sont pas fiables. Les cas identifiés ne représentent que la partie visible de l'iceberg. Les capacités de dépistage sont toujours trop faibles dans tout le pays, notamment dans le nord-est et le nord-ouest. Par conséquent, les mesures de prévention sont insuffisantes. Les possibilités de traitement sont inadéquates. En effet, une fois de plus, cette crise a aussi mis au grand jour les insuffisances du système de prestations sanitaires en Syrie. Les établissements sanitaires qui ont été délibérément bombardés et détruits pendant des années de guerre ne sont pas en mesure de faire face à la crise actuelle. En outre, la pénurie de travailleurs sanitaires entrave toute réponse adéquate.

L'hiver ne fera qu'exacerber les conditions humanitaires déjà difficiles, particulièrement en ce qui concerne les 2,7 millions de personnes déplacées, dont 1 million d'enfants, dans le nord-ouest du pays. Nous nous souvenons des circonstances extrêmement déshumanisantes dans lesquelles nombre de ces personnes ont fui en grand nombre leur région d'origine et sont arrivées dans des camps l'année dernière. Nous – l'Allemagne et la Belgique – encourageons le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et ses partenaires humanitaires à tout mettre en œuvre pour se préparer aux conditions hivernales. Nous savons ce ne sera pas une tâche facile compte tenu de l'accès limité.

Cela m'amène à mon deuxième point. L'accès humanitaire reste limité, ce qui est intolérable et défie toute logique humanitaire. Nous, les corédacteurs, appelons toutes les parties à garantir un accès neutre et apolitique à toutes les régions du pays, sans aucune restriction et dans le plein respect des principes humanitaires. Les obstacles administratifs ne sont pas acceptables. Tout au long de cette année, le Secrétaire général António Guterres et le Secrétaire général adjoint Lowcock n'ont cessé d'appeler à l'amélioration de l'accès à travers les lignes de front et les frontières pour apporter de l'aide à tous les Syriens qui en ont besoin.

Alors que la majorité du Conseil de sécurité était favorable à appuyer cette demande dans l'intérêt du peuple syrien, certains ont choisi de la rejeter. Ils ont bloqué les projets de résolution du Conseil de sécurité visant à assurer un accès adéquat vers le nord-est via le poste-frontière de Yaaroubiyé, et vers le nord-ouest via le poste-frontière de Bab el-Salam. Ils prétendent que les livraisons qui franchissent les lignes de front depuis Damas et celles qui traversent les lignes de conflit depuis Bab el-Haoua compenseraient la fermeture des postes-frontières.

Cependant, la triste réalité est que le non-renouvellement de l'autorisation d'acheminer l'aide par le point de passage de Bab el-Salam s'est traduit jusqu'ici par une opération humanitaire plus coûteuse et plus risquée dans le nord-ouest. Aucune livraison franchissant les lignes de front n'a encore eu lieu et il n'est pas encore certain que la planification actuelle deviendra réalité. Dans le même temps, l'accès au nord-est depuis Damas semble s'être encore compliqué récemment, comme l'a mentionné le Secrétaire général adjoint Lowcock, et les lacunes en matière d'accès médical à cette région sont encore loin d'être comblées. Ce qui est clair, également, c'est que nous ne pouvons accepter que Damas décide qui va recevoir de l'aide et qui n'en recevra pas. L'action humanitaire doit être neutre, indépendante et impartiale.

Troisièmement, l'accès humanitaire ne se limite pas à la fourniture de nourriture ou d'un abri. Il faut également que toutes les parties facilitent l'accès aux personnes ayant besoin de protection – celles qui sont en détention arbitraire, par exemple. Il faut garantir l'accès aux populations situées dans des endroits difficiles d'accès, comme le camp de Roukban. Il doit être garanti d'urgence et sans conditions, afin que les infrastructures civiles – telles que la station d'eau d'Alouk, qui assure l'approvisionnement essentiel en eau de plus d'un demi-million de personnes, notamment au camp de Hol – restent pleinement opérationnelles.

Chacun de ces points illustre l'incommensurable souffrance humaine que les enfants, les femmes et les hommes syriens subissent au quotidien. C'est pourquoi l'Allemagne et la Belgique, les deux pays chargés du dossier humanitaire pour la Syrie, appellent une fois de plus à trouver des solutions viables, durables et inconditionnelles.

Enfin, pour améliorer la situation du peuple syrien, il faudra agir, et nous renouvelons notre appel à mettre intégralement en œuvre la résolution 2254 (2015) et à veiller à l'établissement des responsabilités. En tant que co-rédacteurs, nous appuyons pleinement les conclusions de la Commission d'enquête du Secrétaire général, les travaux du Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, et la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne, ainsi que les initiatives en matière de justice aux niveaux national et international.

Annexe III**Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : chinois]

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé. La Chine salue les efforts déployés par l'ONU et ses partenaires humanitaires pour améliorer la situation humanitaire en Syrie. En ce qui concerne la question humanitaire en Syrie, je voudrais souligner trois points.

Premièrement, il faut adopter une approche globale et intégrée pour relancer l'économie syrienne et améliorer la situation humanitaire sur le terrain. La situation économique actuelle en Syrie est extrêmement fragile. Le Gouvernement syrien a lancé de nombreuses initiatives, qui méritent d'être reconnues, pour atténuer ces conditions difficiles. La communauté internationale doit prendre des mesures concrètes pour accroître son aide financière et matérielle à la Syrie afin d'accompagner son développement économique, d'améliorer les moyens de subsistance de la population et de reconstruire les infrastructures. La communauté internationale doit également s'acquitter dès que possible de ses engagements en matière d'aide humanitaire à la Syrie, sans y assortir de conditions préalables, et elle ne doit pas utiliser cette aide comme un outil de pression sur le Gouvernement syrien.

La priorité absolue est de lever immédiatement les sanctions unilatérales. Les sanctions unilatérales compromettent gravement la capacité de pays tels que la Syrie à mobiliser des ressources, à relever leur économie et à répondre à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Le Secrétaire général António Guterres et son envoyé spécial ont demandé à plusieurs reprises la levée des sanctions unilatérales. La Chine exhorte vivement les pays concernés à répondre sérieusement à ces appels en levant immédiatement les sanctions unilatérales qui pèsent sur la Syrie et d'autres pays.

La Chine se félicite des récents progrès observés s'agissant des opérations humanitaires à travers les lignes de front. Nous notons que l'ONU prévoit de coopérer avec le Gouvernement syrien pour livrer deux lots de fournitures dans le nord-ouest, et que l'Organisation mondiale de la Santé continue d'acheminer des fournitures médicales vers le nord-est. Il est à espérer que toutes les parties continueront d'améliorer l'efficacité des opérations humanitaires franchissant les lignes de front et de simplifier les procédures d'acheminement transfrontières pour répondre aux besoins humanitaires du peuple syrien. La Chine est très attentive à la situation s'agissant de la station d'eau d'Alouk et du camp de Roukban et espère que les parties compétentes pourront trouver une solution durable par le dialogue.

Deuxièmement, nous devons accorder une grande importance à la menace de la COVID-19, et appuyer les efforts que livrent la Syrie et de l'ONU pour combattre la pandémie et sauver des vies. La situation de la Syrie au regard de la pandémie est préoccupante. Le nombre de cas confirmés a augmenté rapidement, les capacités de dépistage sont insuffisantes, de nombreux travailleurs médicaux ont été infectés et les femmes, les enfants et les populations des camps de réfugiés sont confrontés à des risques supplémentaires. La Chine encourage le Gouvernement syrien à continuer de prendre des mesures actives en la matière, et apprécie et soutient le travail de l'Organisation mondiale de la Santé, qui mène et coordonne les efforts de riposte à la COVID-19 dans tout le pays.

La Chine appelle la communauté internationale à intensifier son appui multilatéral et bilatéral au Gouvernement et au peuple syriens dans leur lutte contre

la pandémie. La Chine entend continuer de fournir une assistance à la Syrie par les voies bilatérales, afin d'aider le peuple syrien à venir à bout de ce fléau le plus rapidement possible.

Troisièmement, il faut donner suite à l'initiative mondiale de cessez-le-feu du Secrétaire général, renforcer le dialogue politique et maintenir la paix et la stabilité régionales. Les conditions politiques et de sécurité ont des répercussions directes sur la situation humanitaire. Depuis mars de cette année, la situation générale sur le terrain en Syrie est relativement calme, ce qui crée de meilleures conditions pour la protection des civils. Nous apprécions les efforts déployés par toutes les parties pour maintenir les accords de cessez-le-feu et encourageons le processus d'Astana à continuer de jouer son rôle constructif. Toutes les parties en Syrie doivent saisir l'occasion de renforcer le dialogue politique et de faire avancer le processus politique dirigé et pris en main par les Syriens. La Chine se félicite du troisième cycle de réunions de la Commission constitutionnelle syrienne, qui s'est tenu avec succès à Genève récemment.

De nombreux pays, dont la Chine, sont profondément préoccupés par les activités terroristes en Syrie. D'après le rapport du Secrétaire général (S/2020/813), plus de 10 000 terroristes de l'État islamique opèrent en Syrie et en Iraq, menaçant la sécurité et la stabilité de la Syrie et de toute la région. Passer un accord de cessez-le-feu ne signifie pas, et ne doit pas signifier, laisser le champ libre aux terroristes. La communauté internationale doit adopter des normes uniformes et renforcer la coopération antiterroriste, conformément au droit international et aux résolutions du Conseil de sécurité.

Annexe IV**Déclaration de M. Nicolas de Rivière, Représentant permanent de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et français]

Je remercie M. Lowcock pour sa présentation. Ses conclusions sont sans appel : la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) continue de se propager, en particulier dans les zones tenues par le régime mais aussi dans le nord-ouest et le nord-est. Nous ne pouvons pas nous fier aux chiffres officiels du régime syrien, qui sont bien en-deçà de la réalité. Le taux de contamination du personnel médical et humanitaire est alarmant. Et si les capacités en matière de test sont progressivement renforcées, elles demeurent largement insuffisantes.

Les impacts indirects de cette pandémie sont également très préoccupants : l'insécurité alimentaire s'aggrave jour après jour, accroissant davantage les besoins humanitaires des populations les plus vulnérables.

Dans ce contexte, tout doit être fait pour mettre en place une cessation immédiate des hostilités durable et vérifiable à l'échelle nationale et une pause humanitaire, conformément aux résolutions 2532 (2020) et 2254 (2015), et à l'appel du Secrétaire général et de son Envoyé spécial. La poursuite de frappes aériennes dans la région d'Edleb constitue un signal inquiétant, tout comme l'instabilité importante au sud-ouest et au nord-est. Nous ne le répéterons jamais assez : la protection des civils, y compris des personnels humanitaires et médicaux, ainsi que des infrastructures civiles, doit être une priorité absolue.

La hausse des besoins humanitaires et médicaux rend plus que jamais indispensable la garantie d'un accès humanitaire sûr et sans entraves à l'ensemble des personnes dans le besoin. Nous appelons toutes les parties, en particulier le régime syrien, à respecter leurs obligations dans le cadre du droit international humanitaire. Les lacunes en matière d'acheminement d'aide médicale dans le nord-est en particulier sont alarmantes. Nous regrettons l'absence de consensus au sein du Conseil pour rouvrir le point de Yaaroubiyé, ainsi que la fermeture du point de passage de Bab el-Salam, qui a pour conséquence un allongement dramatique des trajets des convois humanitaires.

La politisation et l'instrumentalisation de l'aide humanitaire en Syrie sont inacceptables. L'Union européenne et ses États membres, qui représentent 70 % des engagements pris à la quatrième Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, continueront à veiller au plein respect des garanties d'impartialité et de transparence dans l'acheminement de l'aide, et à la mise en œuvre du document « principes et paramètres » en Syrie.

Enfin, tant qu'un processus politique crédible conforme à la résolution 2254 (2015) n'est pas fermement engagé, la France et l'Union européenne ne financeront pas la reconstruction. Nos positions sur la levée des sanctions et la normalisation demeurent également inchangées. L'instrumentalisation de la question des sanctions pour masquer la responsabilité du régime syrien dans cette tragédie humanitaire ne trompe personne. Je tiens à rappeler que les sanctions européennes sont ciblées : elles visent des individus et entités qui participent à la répression et profitent des retombées du conflit. Elles prévoient des dispositifs solides pour préserver l'acheminement de l'aide humanitaire et médicale. Il convient de cesser d'instrumentaliser la question des sanctions.

Annexe V

Déclaration de M. Rolliansyah Soemirat, Ministre conseiller à la Mission permanente de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Ma délégation remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé.

Comme indiqué, les besoins humanitaires en Syrie restent importants, d'autant que la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et le ralentissement économique continuent de toucher des millions de personnes dans le pays. Ma délégation se félicite de la réponse humanitaire en cours organisée par l'ONU et ses partenaires humanitaires, ainsi que de l'augmentation de l'aide acheminée en cette période difficile. Ces acteurs humanitaires sont à l'œuvre dans un environnement difficile où ils risquent leur vie pour soulager les souffrances du peuple syrien ; certains ont même payé le prix ultime. Et nous sommes certains qu'exprimer notre gratitude ne sera jamais à la hauteur de l'énormité de ce sacrifice. À cet égard, qu'il me soit permis de transmettre les plus sincères condoléances de ma délégation aux familles des trois travailleurs humanitaires qui ont été tués dans le nord d'Alep il y a quelques jours.

Aujourd'hui, je souhaite insister sur les points suivants.

Premièrement, ma délégation accueille avec satisfaction la poursuite des opérations transfrontières, ainsi que les efforts visant à accroître l'aide acheminée par le poste-frontière de Bab el-Haoua. Nous avons pleinement conscience du fait que, après l'adoption de la résolution 2533 (2020), le 10 juillet, les livraisons transfrontières se sont heurtées à divers obstacles.

L'Indonésie encourage donc toutes les parties concernées à renforcer leur coordination et à redoubler d'efforts pour trouver les moyens de combler les lacunes créées par la fermeture du poste-frontière de Bab el-Salam. Après avoir entendu l'exposé du Secrétaire général adjoint Lowcock, nous sommes fermement convaincus qu'il nous faut nous concentrer sur les moyens de combler ces lacunes.

Une coordination sincère et active est également nécessaire pour les convois qui franchissent les lignes de front vers le nord-ouest de la Syrie. Nous notons à cet égard qu'un complément aux opérations transfrontières est en cours de discussion. Ma délégation attend avec intérêt le déploiement immédiat de ces convois destinés à franchir les lignes de front.

Deuxièmement, il ne doit pas y avoir d'ingérence dans le processus d'acheminement de l'aide humanitaire. Nous exhortons toutes les parties à s'abstenir d'entraver le processus de livraison de cette assistance fondamentale, propre à sauver des vies. Il est impératif qu'un accès humanitaire sûr, sans entrave et durable soit assuré vers toutes les régions de la Syrie et tous les civils dans le besoin. Cela concerne également la disponibilité de services de base tels que l'accès à l'eau potable. Nous sommes heureux de constater que la distribution d'eau depuis la station d'Alouk parvient jusqu'aux habitants d'Hassaké depuis la fin du mois d'août. Une solution de long terme est cruciale pour prévenir une nouvelle perturbation de cette infrastructure vitale à l'avenir.

En ce qui concerne l'accès au nord-est, ma délégation se félicite que, si ce n'est quelques lacunes, les livraisons d'aide se poursuivent vers la région, par voie aussi bien aérienne que terrestre. Nous exhortons à faire en sorte que le reste de l'aide humanitaire soit approuvé sans délai.

Troisièmement, il est urgent d'éviter toute forme de tension ou d'escalade. Le peuple syrien a plus que jamais besoin d'un calme durable. Les travailleurs

humanitaires et médicaux ont eux aussi besoin d'un environnement sûr pour pouvoir accomplir leurs tâches efficacement.

L'Indonésie réaffirme qu'aucune partie au conflit ne doit se soustraire à ses obligations de protéger les civils et les infrastructures civiles, conformément au droit international humanitaire. Notre priorité doit être d'appuyer et d'entretenir un calme relatif et de créer de nouvelles conditions propices à la paix. De plus, nous devons continuer de rechercher la paix par la diplomatie. D'aucuns diront que c'est très difficile pour la Syrie, mais c'est véritablement possible. Nous devons donc œuvrer à concrétiser la paix pour le peuple syrien, dans l'espoir d'instaurer un avenir meilleur.

Annexe VI

Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : français]

Je voudrais tout d'abord remercier M. Mark Lowcock pour sa présentation.

L'année 2020 n'est pas une année ordinaire, avec la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) qui a bouleversé le quotidien du monde entier. Et pour de nombreux enfants, l'automne marque la fin des plaisirs de l'été et le début de la nouvelle année scolaire. Cette rentrée constitue un défi particulier pour les élèves et étudiants de certains pays qui vivent dans des zones de conflit, comme en Syrie, et qui doivent reprendre le chemin de l'école à l'ère de la COVID-19.

Ma délégation salue la coopération continue des autorités syriennes avec l'Organisation mondiale de la Santé et les organisations nationales dans leurs efforts de prévention et de lutte contre la propagation de la COVID-19, mais reste également préoccupée par la dégradation des infrastructures sanitaires syriennes due à des années de conflit. Un grand nombre de personnes vulnérables, y compris les personnes déplacées et les réfugiés, sont très exposées au risque de contracter le virus. Cela constitue un gros facteur de risque pour une crise plus importante, étant donné que la distanciation physique est pratiquement impossible dans des camps surpeuplés.

Le Niger réitère son soutien aux efforts quotidiens des organismes humanitaires pour venir en aide aux personnes dans le besoin, et appelle à une optimisation du niveau de l'aide humanitaire, au regard de la situation sur le terrain. Que les pays qui consentent déjà d'énormes efforts pour venir en aide aux populations syriennes nécessiteuses trouvent nos sincères remerciements. Pour ce faire, il est nécessaire d'écouter les messages des organisations humanitaires travaillant sur le terrain, comme l'a relayé M. Mark Lowcock dans son exposé, dans lequel il a pu, avec beaucoup d'éloquence, et non sans une grande émotion d'ailleurs, partager avec nous la réalité que vivent les Syriens. Il est dès lors nécessaire de répondre de la manière la plus adéquate aux appels à l'aide de milliers de femmes et d'enfants dans le dénuement et la détresse.

Comme j'ai eu à le dire, à plusieurs reprises déjà, la force du Conseil réside dans son unité. Il est dommage que cela tarde à être le cas sur le dossier syrien. Pourtant, la gravité de la situation humanitaire, et l'espoir que de nombreuses personnes placent dans le Conseil de sécurité, afin qu'une solution permanente et sûre soit trouvée qui leur permette de rentrer dans leurs foyers, nous pousse à faire mieux et à faire plus.

C'est pourquoi ma délégation appelle tous les acteurs concernés à faire écho à l'appel lancé par le Secrétaire général en mars dernier, pour la suppression ou l'allègement, pour des raisons humanitaires, des sanctions imposées aux pays en crise, afin de garantir l'accès à la nourriture et aux fournitures médicales essentielles entrant dans la lutte contre la pandémie. Sur cette question également, je sais que le Conseil est divisé et il est temps que nous surmontions cette autre divergence. Bien évidemment, aucune avancée positive sur ce dossier, plusieurs fois examiné par le Conseil, ne saura se faire sans un cessez-le-feu qui, seul, permettra la poursuite du dialogue au sein de la Commission constitutionnelle, conformément à la résolution 2254 (2015).

Ma délégation réitère son appel à toutes les parties pour qu'elles respectent leurs obligations en termes de protection des civils, et appelle à permettre un accès rapide, sûr et sans entrave à tous les travailleurs humanitaires et à l'aide aux personnes

dans le besoin dans toute la République arabe syrienne. L'aide humanitaire doit être déliée de toute considération politique.

Pour terminer, ma délégation reste également préoccupée par la détérioration de l'économie syrienne. La baisse continue du taux de change de la livre syrienne et la pénurie de certains biens de première nécessité sont des signes précurseurs très préoccupants auxquels il faudra apporter des solutions afin d'éviter que la crise économique ne vienne compliquer davantage la situation actuelle, déjà si difficile pour les populations syriennes.

Annexe VII

Déclaration de M^{me} Diani Jamesha Prince, Conseillère à la Mission permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint Lowcock pour son exposé très complet.

Malheureusement, en Syrie, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) est désormais un problème national, les cas dans tout le pays étant en augmentation constante. Les capacités de dépistage étant limitées, la véritable ampleur de l'épidémie n'est pas encore connue. Le système de santé syrien a été affaibli par le conflit, et une pénurie aiguë d'équipements de protection individuelle et d'autres fournitures médicales essentielles entrave les efforts menés pour lutter contre le virus. Il est évident que des lacunes importantes subsistent, et il reste donc impératif de renforcer l'aide humanitaire en temps voulu, en toute sécurité, de manière soutenue et sans entrave, en utilisant toutes les modalités disponibles.

Les terribles complications associées au déclin économique – insécurité alimentaire, hyperinflation et accès réduit aux produits de première nécessité – sont bien documentées et sont malheureusement devenues monnaie courante dans la vie de millions de Syriens. Nous appelons la communauté internationale à aider à la réanimation de l'économie en levant toutes les mesures coercitives unilatérales imposées à la Syrie. Ces mesures ne feront que servir de base à une nouvelle détérioration économique, augmentant le fardeau du peuple syrien, et pourraient entraver considérablement la réponse du pays à la COVID-19.

Nous nous félicitons de la reprise des activités de la station d'eau d'Alouk, même si ce n'est qu'à 30 % de sa capacité. De nouvelles perturbations menacent la survie de près d'un demi-million de personnes et pourraient précipiter une augmentation des cas de COVID-19 dans le nord-est. Nous rappelons à toutes les parties leurs obligations et les invitons instamment à rechercher une solution durable pour assurer son fonctionnement intégral et ininterrompu.

Nous sommes préoccupés par les incendies qui ont englouti des forêts et des terres agricoles ces derniers jours. Une combinaison de facteurs, dont la hausse des températures dans la région en raison de la crise climatique, a contribué à la récurrence de ces incidents, qui ont sans aucun doute un impact environnemental néfaste et exacerbent les défis humanitaires actuels. Nous espérons que ces incendies seront rapidement maîtrisés afin de protéger des terres d'une importance vitale et d'éviter de nouveaux déplacements.

La stabilisation des conditions de sécurité en Syrie est nécessaire pour le maintien d'une intervention humanitaire robuste. La persistance des hostilités entrave considérablement la capacité des acteurs humanitaires à coordonner et à mener à bien leur travail salvateur. De plus, il faut créer les conditions permettant aux réfugiés et aux déplacés de retourner de leur plein gré, en toute sécurité et dans la dignité dans leur région d'origine. Dans ce contexte, nous soulignons l'importance de maintenir le cessez-le-feu dans le nord-ouest et nous nous faisons l'écho de l'appel à une cessation complète des hostilités dans tout le pays.

Il n'y a toujours pas de solution militaire au conflit en Syrie et nous continuons à soutenir un règlement politique conformément à la résolution 2254 (2015). Le peuple syrien a enduré et continue d'endurer des souffrances incommensurables. Ne perdons pas de vue notre responsabilité envers eux.

Annexe VIII

Déclaration de la Mission permanente de l'Afrique du Sud auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je remercie le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires Mark Lowcock, de son exposé sur la situation humanitaire en Syrie.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, les effets persistants de neuf années de conflit sur les secteurs sanitaire et social en Syrie, la détérioration de la situation économique, l'impact des sanctions et les complications dues à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), ont eu un impact cumulatif et préjudiciable sur la situation humanitaire en Syrie.

Cet impact continue à affecter gravement les secteurs les plus vulnérables de la société. Les femmes et les enfants, en particulier, subissent les effets les plus dévastateurs de la situation humanitaire.

Au cours des six derniers mois, le nombre de personnes souffrant d'insécurité alimentaire a atteint le niveau le plus élevé jamais enregistré en Syrie, soit 9,3 millions. L'Afrique du Sud est profondément préoccupée par le fait qu'en raison de l'incapacité de nombreux ménages à satisfaire leurs besoins les plus élémentaires, des mécanismes d'adaptation négatifs sont de plus en plus souvent adoptés.

À cet égard, l'Afrique du Sud apprécie à leur juste valeur les efforts de l'ONU ainsi que de son personnel, de ses partenaires d'exécution et de ses organismes, et salue leur travail remarquable en vue de fournir l'aide et l'assistance nécessaires malgré les conditions particulièrement difficiles dans un des pays les moins sûrs pour les travailleurs humanitaires.

Nous réaffirmons donc l'importance de garantir l'acheminement sûr, sans entrave et impartial de l'aide et de l'assistance humanitaires à tous ceux qui en ont besoin, conformément aux dispositions du droit international humanitaire, ainsi que la nécessité de veiller à la sûreté et à la sécurité des agents humanitaires.

Des rapports indiquent que l'acheminement de cette aide essentielle dans le nord-ouest de la Syrie a été un peu plus compliqué par la fermeture du poste-frontière de Bab el-Salam en juillet. En outre, bien que des efforts aient été faits pour intensifier les opérations au point de passage de Bab el-Haoua, des obstacles demeurent pour fournir une aide transfrontière efficace et effective. À cet égard, il est important que les autorités travaillent avec l'ONU pour rationaliser les processus d'approbation de l'aide transfrontière ou à travers les lignes de front dans toute la Syrie, aide qui doit continuer à être renforcée pour répondre à la demande croissante.

Nous nous félicitons des récentes interventions et évolutions qui ont permis de restaurer l'approvisionnement en eau depuis la station de pompage d'Alouk, dans la province d'Hassaké. Toutefois, il faut trouver une solution durable à long terme pour garantir dans la durée l'approvisionnement régulier en eau depuis cette station.

Pour conclure, l'Afrique du Sud renouvelle son appui à l'appel du Secrétaire général à lever toutes les mesures économiques imposées à la Syrie, compte tenu en particulier des effets de la pandémie de COVID-19. En outre, nous demandons au Secrétaire général d'inclure, dans ses rapports au Conseil, un aperçu des effets et de l'impact des sanctions unilatérales sur la situation humanitaire en Syrie.

La situation en Syrie ne peut être réglée que par la négociation et la médiation. L'Afrique du Sud appelle toutes les parties à mettre tout en œuvre pour permettre la pleine application de la résolution 2254 (2015).

En ce qui concerne les commentaires du Représentant permanent de l'Allemagne au sujet des sanctions imposées à l'époque par l'Union européenne au régime d'apartheid en Afrique du Sud, nous ne voyons pas la corrélation entre la situation en Afrique du Sud et celle en Syrie. Il s'agit de deux situations totalement différentes. Les généralisations hâtives de ce genre sont fallacieuses et tentent de masquer les dégâts que causent les sanctions aujourd'hui, à l'heure où la pandémie de COVID-19 a un effet dévastateur sur les situations humanitaires dans le monde entier.

Nous continuerons à soutenir l'appel lancé par le Secrétaire général en faveur de la levée des mesures coercitives et des sanctions unilatérales qui ont une incidence sur la capacité des États de lutter contre la pandémie de COVID-19.

Annexe IX

Déclaration de M. James Roscoe, Représentant permanent adjoint par intérim du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Royaume-Uni reste profondément préoccupé par le fait que la maladie à coronavirus (COVID-19) continue d'aggraver la crise humanitaire en Syrie. Comme je l'ai déjà indiqué, nous faisons tout ce que nous pouvons pour soutenir le peuple syrien et nous avons fourni 30 millions de dollars afin de faire face à la menace de la COVID-19 en Syrie. Cette somme vient s'ajouter aux près de 400 millions de dollars d'aide humanitaire que nous avons fournis cette année.

Ce soutien est une démonstration claire de notre engagement inébranlable envers le peuple syrien et les organisations d'aide. Je voudrais en particulier me joindre à d'autres pour exprimer notre appui indéfectible au Bureau de la coordination des affaires humanitaires et à l'Organisation mondiale de la Santé, qui jouent tous deux un rôle essentiel dans la coordination des actions humanitaires et sanitaires en Syrie.

Cet appui est d'autant plus important que les agents humanitaires continuent à travailler dans des conditions incroyablement difficiles, devant chaque jour faire face à toutes sortes d'obstacles pour accomplir leur travail vital et à des menaces pour leur santé et leur sécurité.

Je tiens en particulier à condamner l'attaque qui a visé le Croissant-Rouge turc lundi à Bab, causant la mort d'un travailleur humanitaire et en blessant un autre. Prendre délibérément pour cible les agents humanitaires est une violation flagrante du droit international humanitaire, et de telles attaques sont odieuses. Nous appelons toutes les parties en Syrie à respecter leurs obligations.

Nous demeurons également préoccupés par le manque d'équipements de protection individuelle et de matériel médical adéquat, ainsi que par l'augmentation continue des cas de COVID-19 parmi le personnel des Nations Unies et les humanitaires. Cette pression accrue sur les travailleurs humanitaires intervient alors que, d'après les informations très inquiétantes qui nous parviennent, les décès évitables parmi la population civile ajoutent déjà à leur charge de travail. Comme nous l'a dit le Secrétaire général adjoint Lowcock, le délabrement du système de santé conjugué aux défis posés par la COVID-19 risque de causer beaucoup plus de décès et de maladies inutiles. Nous avons également été profondément attristés par les 11 décès causés par l'explosion d'une voiture piégée à Afrin. Il est inacceptable que les forces pro-régime continuent à lancer des attaques aveugles qui provoquent la mort de civils.

Ainsi que la Commission d'enquête mandatée par le Conseil des droits de l'homme l'indique clairement dans son dernier rapport publié cette semaine (A/HRC/45/31), ces attaques pourraient constituer des crimes de guerre. De fait, le rapport met de nouveau en lumière les terribles crimes contre l'humanité que le régime continue de commettre sous la forme de disparitions forcées, de meurtres, d'actes de torture et d'emprisonnements. Si jamais nous avons eu besoin d'une preuve que le régime n'a que faire de l'intérêt supérieur de son peuple, elle est bien là.

Comme nous l'avons également entendu aujourd'hui, des problèmes d'accès persistent dans le nord-est de la Syrie, avec un accès à travers les lignes de front qui continue d'être insuffisant dans les régions où les personnes vulnérables en ont le plus besoin. L'exemple de Tabqa donné par le Secrétaire général adjoint Lowcock est frappant à cet égard. Il est particulièrement choquant d'entendre que le passage de 100 camions d'aide vers le nord-est de la Syrie est retardé à cause de procédures bureaucratiques. C'est un signe de plus que l'obstruction se poursuit, en

dépit des assurances données par les alliés du régime syrien au sein du Conseil, qui prétendaient que l'accès par les lignes de front pouvait fonctionner. Soyons clairs, cette obstruction est calculée. Elle est aussi inacceptable. L'ONU doit avoir un accès sans entrave et doit être autorisée à fournir une aide à ceux qui en ont le plus besoin.

Comme d'autres, nous restons préoccupés par les pénuries d'eau et d'électricité persistantes ainsi que les interruptions de la station de pompage d'Alouk. Nous demandons instamment à toutes les parties de prendre des mesures pour remédier rapidement aux interruptions de l'approvisionnement en eau et pour amorcer une désescalade et réduire au minimum de nouveaux dommages aux infrastructures civiles dans le cadre du conflit.

La dernière fois que le Conseil s'est réuni sur cette question (voir S/2020/758), nous avons évoqué les 9,3 millions de personnes qui sont actuellement en situation d'insécurité alimentaire. Depuis, le nord-ouest de la Syrie a été ravagé par des incendies. Étant donné qu'octobre et novembre sont les saisons des semailles du blé et de l'orge, et que les incendies ont détruit de vastes étendues de terres arables, il existe aujourd'hui un risque de famine dévastatrice et de voir les moyens de subsistance de la population un peu plus affectés. Le tableau est donc sombre.

Il est absolument primordial que le Conseil s'unisse pour éviter une aggravation de la catastrophe humanitaire en Syrie à l'approche de l'hiver. La priorité est de donner aux civils et aux travailleurs humanitaires l'accès et les outils dont ils ont besoin pour limiter les dégâts tant qu'il est encore temps de se préparer pour les mois à venir.

Enfin, je me félicite que l'Ambassadeur Heusgen ait évoqué le procès actuellement en cours en Allemagne. Le fait est que les témoignages qu'on peut y entendre ne représentent que la partie émergée de l'iceberg. Les membres du régime syrien, comme nous le savons, sont prêts à bombarder sans discernement des civils innocents dans les écoles et les hôpitaux. On ne peut qu'imaginer ce dont ils sont capables dans les cachots d'Al-Assad.

Avant que les partisans de ce régime ne soulèvent la question des sanctions et de la levée des sanctions, nous voudrions réitérer que la voie vers la levée des sanctions est claire. Au lieu d'entraver la fourniture de l'aide, de bombarder des écoles et des hôpitaux, de détenir et de torturer des personnes, le régime syrien doit répondre aux appels de son peuple et coopérer sérieusement avec l'Envoyé spécial Pedersen et dans le cadre du processus politique mené sous l'égide de l'ONU pour mettre fin au conflit par des moyens pacifiques.

Annexe X**Déclaration de M. Pham Hai Anh, Représentant permanent adjoint du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie le Secrétaire général adjoint Mark Lowcock de son exposé instructif d'aujourd'hui.

La gravité de la situation humanitaire en Syrie continue d'être une source de vives préoccupations. Ces préoccupations augmentent avec chaque semaine qui passe du fait de la propagation de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Étant donné les conditions désastreuses en matière de soins de santé, il est fort possible que le nombre de cas confirmés ne reflète pas la situation réelle et les risques auxquels la population et les travailleurs sanitaires sont exposés. La recherche des contacts pourrait s'avérer efficace pour contenir la COVID-19. Cependant, environ 89 % des cas confirmés en Syrie ne peuvent être attribués à une source connue. Les capacités de dépistage et de quarantaine sont également très limitées. Par ailleurs, nous sommes préoccupés par les conséquences de plus en plus graves de la pandémie sur les travailleurs sanitaires, les travailleurs humanitaires et le personnel des Nations Unies sur le terrain. S'ils sont infectés, ils ne pourront pas mener à bien leurs activités essentielles en faveur de la paix et visant à apporter une assistance aux populations. En outre, les tensions sociales et économiques, l'insécurité alimentaire et l'absence de développement continuent de faire obstacle à une paix et à une stabilité durables.

Certes, la situation est restée relativement calme sur le terrain ces derniers temps, mais elle n'est pas viable. La protection des civils continue d'être une source de préoccupation, compte tenu des pertes en vies humaines et des blessures causées par des engins explosifs et des troubles en cours dans plusieurs régions de la Syrie.

Pour faciliter les interventions humanitaires et aider au mieux le peuple syrien, ma délégation voudrait souligner l'importance de deux aspects clefs : l'accès et l'appui.

Premièrement, un accès humanitaire complet, soutenu et sans entrave est essentiel pour venir en aide à des millions de personnes dans toute la Syrie. Nous exhortons toutes les parties à préserver le calme relatif qui règne sur le terrain et à s'acquitter de leurs obligations au titre du droit international, notamment le droit humanitaire, pour optimiser les efforts humanitaires en Syrie. Nous appuyons pleinement l'appel lancé par le Secrétaire général et l'Envoyé spécial en faveur d'un cessez-le-feu national afin de faciliter les efforts de préparation et la riposte face à la pandémie en Syrie.

Nous prenons note de l'augmentation de l'aide humanitaire acheminée en direction du nord-est du pays, notamment des articles sanitaires fournis par l'Organisation mondiale de la Santé. Nous nous félicitons également de la poursuite des opérations de fourniture d'aide humanitaire dans tout le nord-ouest de la Syrie. Toutefois, il y a toujours des pénuries dans le nord-est et des problèmes d'accès dans le nord-ouest, même après l'adoption de la résolution 2533 (2020). Par conséquent, nous exhortons toutes les parties en Syrie à coopérer pleinement avec l'ONU et les autres partenaires humanitaires pour que l'aide continue d'être fournie à tous ceux qui en ont besoin.

Il faut également s'attacher à améliorer l'accès aux personnes vivant dans différents camps, comme Roukban et Hol, et à trouver une solution durable au problème de la sécurité de l'eau en ce qui concerne la station d'eau d'Alouk.

S'agissant de l'appui au peuple syrien, nous voudrions saisir cette occasion pour saluer les efforts inlassables déployés par les travailleurs humanitaires et

sanitaires ainsi que par la communauté internationale. Nous saluons le dévouement de tous les travailleurs humanitaires et sanitaires sur le terrain.

Dans le contexte actuel, nous estimons qu'il faut concentrer les efforts sur la lutte contre la propagation de la COVID-19 et l'atténuation de ses graves conséquences sur la situation humanitaire désastreuse en Syrie. Il devient de plus en plus urgent de fournir l'assistance technique et les fournitures médicales nécessaires, car cette maladie risque de porter gravement atteinte à la paix et aux efforts humanitaires. Il importe également de veiller à ce que la capacité de réponse de la Syrie à la COVID-19 ne soit pas compromise par les sanctions.

Il faut trouver une solution durable à la situation humanitaire en Syrie. Pour ce faire, le moyen le plus viable est une solution politique globale conformément à la résolution 2254 (2015) et dans le plein respect du droit international.

Annexe XI

Déclaration de M. Feridun Hadi Sinirlioğlu, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier le Secrétaire général adjoint Lowcock de son exposé et saluer le dévouement des travailleurs humanitaires en Syrie.

La Société du Croissant-Rouge turc, qui est l'une des plus grandes organisations humanitaires dans le monde, a été parmi les premiers à répondre aux besoins du peuple syrien.

Cette semaine, des terroristes ont pris pour cible un convoi du Croissant-Rouge turc à Bab, faisant un mort et un blessé. Nous condamnons fermement cet attentat terroriste odieux, qui constitue une violation flagrante du droit humanitaire international et un crime, au titre des Conventions de Genève. Nous ferons en sorte que les auteurs répondent de leurs actes.

La Syrie est l'un des endroits les plus dangereux sur Terre, non seulement pour les civils syriens mais aussi pour tous les travailleurs humanitaires. La semaine dernière, le Conseil s'est penché sur la question des conséquences de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la paix et la sécurité (voir S/2020/897). Une grave épidémie risque d'éclater à tout moment en Syrie.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, la pandémie a évolué rapidement dans toute la Syrie au cours des deux derniers mois. Étant donné le nombre limité de tests effectués dans le pays, il est fort possible que la majorité des cas ne soient pas détectés et que le nombre réel de cas dépasse de loin les chiffres officiels.

La Syrie est un pays avec une population très vulnérable et dont le système de prestations sanitaires s'est effondré. Il y a également une pénurie d'équipements de protection individuelle. Sous la pression d'un régime qui tue son propre peuple, il n'est pas surprenant que ces travailleurs qui sont en première ligne soient exposés à la pandémie sans aucun moyen de protection. Le nombre élevé de cas confirmés parmi les médecins et les infirmiers atteste de la gravité de la situation. Dans le nord-ouest, la COVID-19 continue d'avoir des effets multiplicateurs sur la situation humanitaire déjà catastrophique.

En collaboration avec l'ONU, nous mettons tout en œuvre pour acheminer l'aide médicale en faveur des plus de 4 millions d'habitants de la région, dans le cadre du mécanisme transfrontière. Depuis l'adoption de la résolution 2533 (2020), nous avons facilité le passage en toute sécurité de 718 camions remplis d'aide humanitaire par le poste-frontière de Bab el-Haoua.

Environ 3 millions de personnes dans le nord-ouest sont très vulnérables et comptent sur l'aide humanitaire pour satisfaire leurs besoins fondamentaux, notamment le logement, l'alimentation et l'eau. Le fait que le Conseil de sécurité n'a pas réautorisé l'acheminement de l'aide par le point de passage de Bab el-Salam en juillet continue de créer de nombreux problèmes et a mis en danger la vie de millions de personnes.

Il est évident que la réduction de l'aide acheminée à travers les frontières aura de graves répercussions sur la situation sanitaire, qui se détériore déjà à grande échelle. Nous appelons le Conseil de sécurité à assumer ses responsabilités et à envisager immédiatement de réautoriser l'utilisation du point de passage de Bab el-Salam pour les opérations humanitaires transfrontières.

S'agissant des perturbations que connaît la station d'eau d'Alouk dans le nord-est du pays, nous poursuivons nos efforts, en coopération avec l'ONU et les pays concernés, pour trouver une solution durable. Je tiens à réitérer que la viabilité du système d'approvisionnement en eau et l'approvisionnement en eau d'Hassaké à pleine capacité dépendent d'un approvisionnement ininterrompu de la station en électricité. Le Parti des travailleurs du Kurdistan /Unités de protection du peuple a régulièrement et délibérément interrompu l'approvisionnement de la station d'eau en électricité pendant près d'un an. À l'heure actuelle, l'approvisionnement de la région en électricité ne correspond qu'à 29 % des besoins réels. Ceux qui ont de l'influence sur ces saboteurs doivent prendre les mesures qui s'imposent.

Le régime d'Assad a commencé l'année 2020 en lançant une campagne militaire aveugle contre des zones densément peuplées à Edleb, notamment des maisons, des hôpitaux et des écoles. Nous avons été témoins de la pire catastrophe humanitaire que la Syrie ait connue en neuf ans de conflit.

Aujourd'hui, à chaque réunion du Conseil de sécurité, le régime essaie de détourner l'attention des énormes destructions, souffrances et déplacements qu'il a infligés à son propre peuple. Nous ne devons pas oublier les victimes innocentes qui attendent toujours que justice soit rendue. Nous ne devons pas oublier le courageux peuple syrien qui a risqué sa vie en ne se rendant pas à Al-Assad. La semaine dernière, après des mois d'efforts, le Conseil a enfin pu se réunir en format public pour faire la lumière sur les effroyables crimes commis par le régime au moyen d'armes chimiques. Nous ne devons pas oublier les conséquences humanitaires dévastatrices de l'utilisation d'armes chimiques, ni la manière dont les courageux médecins syriens ont sauvé d'innombrables vies dans des hôpitaux souterrains. N'oublions pas non plus les millions de Syriens qui ont échappé au boucher de Damas en se réfugiant dans les pays voisins. Mon pays accueille un cinquième de la population syrienne d'avant-guerre et applique strictement le principe de non-refoulement. Nous continuons de mobiliser toutes nos ressources pour le bien-être de ces personnes.

C'est avec un profond regret que nous voyons comment, dans notre région, la pandémie de COVID-19 sert de prétexte pour abandonner ou rejeter des centaines de migrants en mer. Nous continuons de mener des opérations de sauvetage pour faire en sorte que ces personnes échappent à la mort. Je voudrais rappeler aux membres du Conseil que, dans ces circonstances précaires, la situation des réfugiés et des migrants exige plus que jamais que l'on s'y intéresse. Nous devons tous respecter nos obligations internationales.

La Turquie continuera d'appuyer le peuple syrien et de chercher à faire en sorte que le régime syrien réponde de ses violations flagrantes du droit international et du droit international humanitaire.

Quant à la déclaration de l'orateur précédent, il ne représente pas le peuple syrien et ne mérite pas de réponse de ma part.